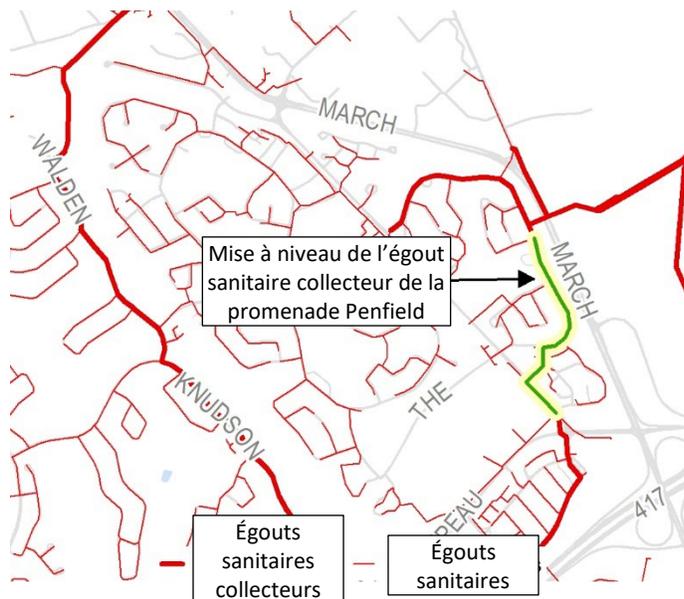


Appendice F – Fiches des projets d'infrastructures d'égout

La mise à niveau de l'égout sanitaire collecteur de la promenade Penfield



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : La mise à niveau de l'égout sanitaire collecteur de la promenade Penfield consiste à augmenter le diamètre de la conduite de l'égout sanitaire collecteur pour le porter de 675 à 900 mm sur environ 1 kilomètre.

Justification : Ce projet est nécessaire pour rediriger, vers l'égout sanitaire collecteur de la rue Main et vers l'égout sanitaire collecteur mis à niveau de la promenade Penfield, les débits portés par la croissance et émanant de la station de pompage de Signature Ridge. Ce projet permettra aussi d'aménager le carrefour de la densification du centre-ville de Kanata.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

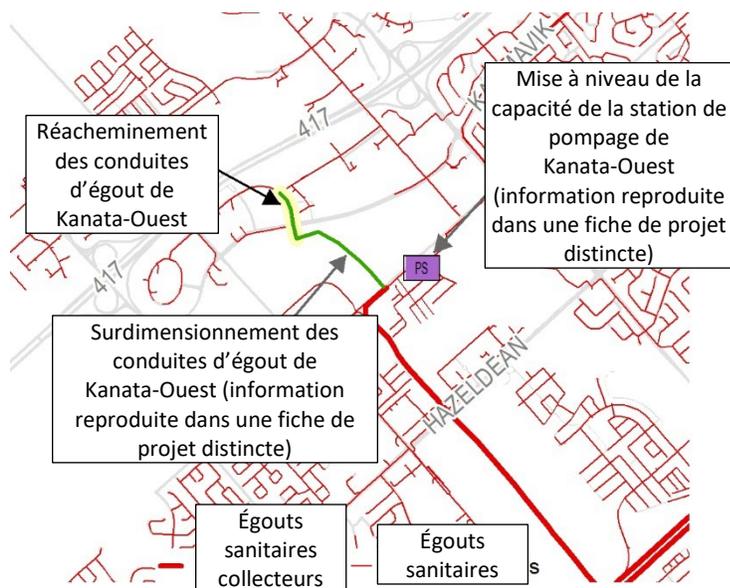
Estimation totale des dépenses en immobilisations	7,8 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	95 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveillance du débit pour établir les délais du projet et pour confirmer le diamètre de la tuyauterie. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction)



Le réacheminement des conduites d'égout de Kanata-Ouest



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à construire, sur une distance totale de 1,1 km, le nouvel égout sanitaire collecteur pour rediriger, vers la station de pompage de Kanata-Ouest, le débit émanant de la zone de captation de la station de pompage de Signature Ridge. Cette constituante du projet porte sur 400 mètres de la nouvelle conduite d'égout sanitaire de 450 mm de diamètre.

Justification : Ce projet vise à assurer l'aménagement du secteur de Kanata-Ouest et du carrefour de la densification de la promenade Palladium.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

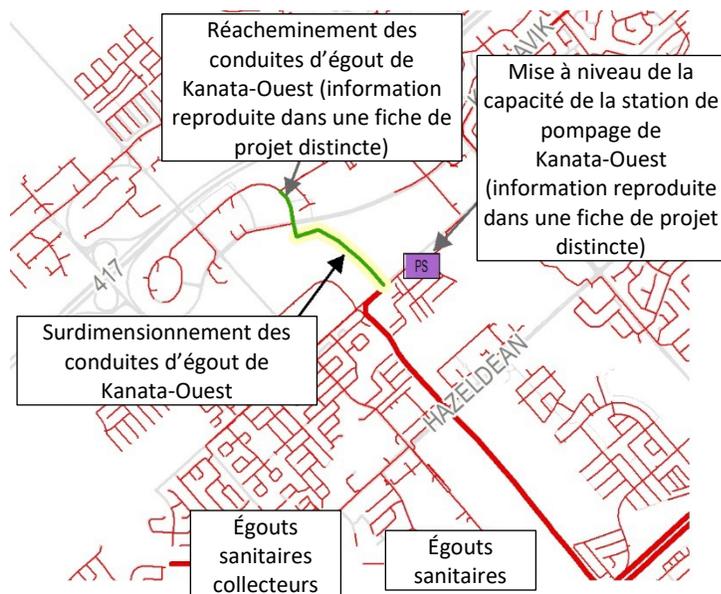
Estimation totale des dépenses en immobilisations	3,0 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	95 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveillance du débit pour établir les délais du projet et pour confirmer le diamètre de la tuyauterie. 2. Coordonner les travaux avec le projet de surdimensionnement des conduites d'égout de Kanata-Ouest. 3. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 4. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



Le surdimensionnement des conduites d'égout de Kanata-Ouest



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à construire un nouvel égout sanitaire collecteur sur un total de 1,1 km pour orienter le débit de la zone de captation de la station de pompage de Signature Ridge vers la station de pompage de Kanata-Ouest. Cette constituante du projet consiste à surdimensionner 700 mètres du nouvel égout sanitaire pour en porter le diamètre à 675 mm afin d'acheminer le débit à la station de pompage de Kanata-Ouest.

Justification : Ce projet vise à assurer l'aménagement de la zone de Kanata-Ouest et du carrefour de densification de la promenade Palladium.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

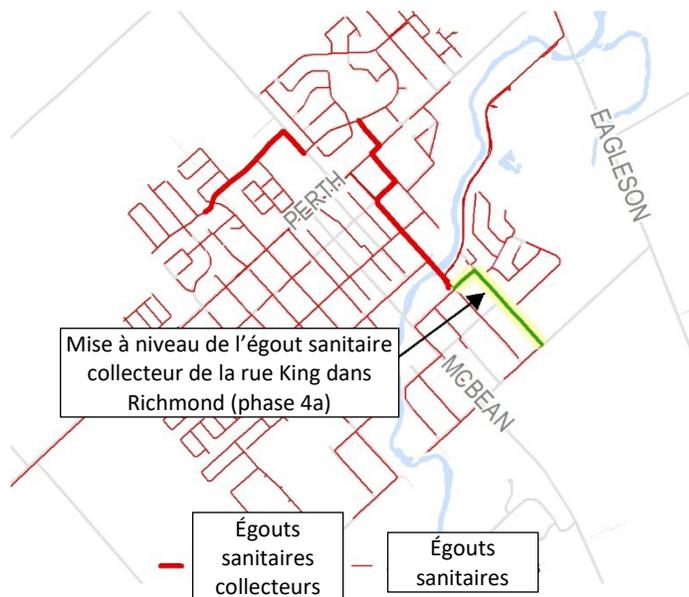
Estimation totale des dépenses en immobilisations	1,8 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	100 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	0 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Selon le tracé définitif, il se pourrait que ce projet relève de l'annexe B ou soit exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale. Il se peut qu'on doive se faire délivrer les approbations prévues dans la <i>Loi sur l'aménagement du territoire</i> .
Suivis	Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet : <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer les délais prévus pour le développement du 1655, chemin Maple Grove. 2. L'étude et la réalisation du réseau d'égout seront confiées au promoteur et feront partie d'un plan de lotissement.



La mise à niveau de l'égout de la rue King dans Richmond (phase 4a)



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Il faudra mettre linéairement à niveau environ 700 mètres de l'égout de la rue King (pour en porter le diamètre de 525 mm à 600 mm).

Justification : Ce projet vise à viabiliser l'aménagement du secteur sud-est de Richmond.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2024-2029
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

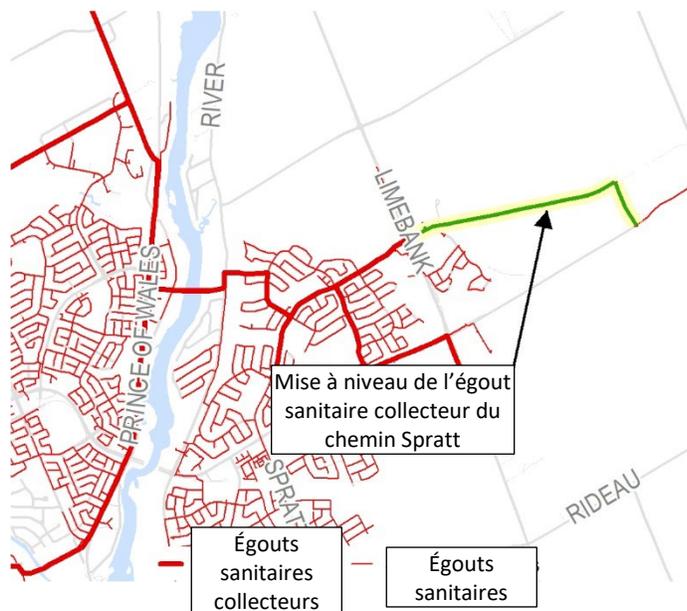
Estimation totale des dépenses en immobilisations	6,6 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	75 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	25 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer les délais des travaux de développement du secteur sud-est de Richmond. 2. L'étude et la réalisation du réseau d'égout seront confiées au promoteur et feront partie d'un plan de lotissement.



La mise à niveau de l'égout sanitaire collecteur du chemin Spratt



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à surdimensionner 950 mètres de l'égout sanitaire existant pour en porter le diamètre à 750 mm, de même qu'environ 1,5 kilomètre de l'égout sanitaire existant pour en porter le diamètre à 900 mm.

Justification : Il est proposé de surdimensionner l'égout du chemin Spratt afin de viabiliser l'importante croissance projetée du point de vue du débit dans Riverside-Sud et à partir de la zone d'expansion en amont.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

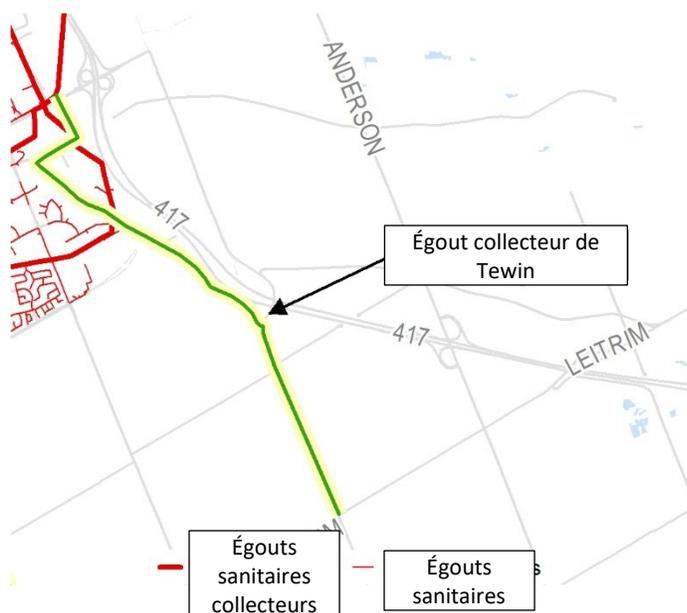
Estimation totale des dépenses en immobilisations	13,8 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	90 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	5 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer la solution privilégiée dans l'étude directrice de viabilisation de la zone d'expansion. 2. Surveiller le débit du réseau en aval pour confirmer la capacité disponible. 3. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 4. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



L'égout collecteur de Tewin



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Il faudra aménager un nouvel égout sanitaire collecteur sur une longueur totale d'environ 8,5 km pour réacheminer les débits d'eaux usées de la zone d'expansion de la collectivité de Tewin. Il est recommandé de surdimensionner le nouvel égout sanitaire collecteur de Tewin pour en porter le diamètre à 1 500 mm, ce qui correspond au diamètre permettant de viabiliser toute la croissance démographique prévue pour 2046 et estimée à long terme.

Justification : Ce projet vise à viabiliser les débits d'eaux usées projetés de la zone d'expansion de la collectivité de Tewin. On a à l'origine déterminé que le diamètre des conduites de ce projet serait de 750 mm, d'après les impératifs de croissance démographique de 2046. On a toutefois noté qu'il y aura par la suite une croissance substantielle de la population de la collectivité de Tewin, ainsi que des zones des environs de cette collectivité.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

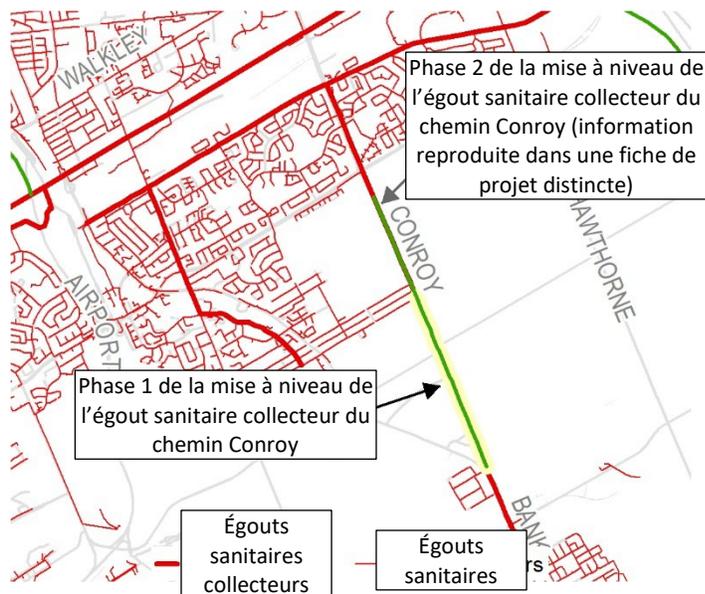
Estimation totale des dépenses en immobilisations	205,4 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	77,5 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	0 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	22,5 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet relève du type B de l'évaluation environnementale municipale de portée générale. Il se peut aussi qu'on doive se faire délivrer, par le gouvernement fédéral, l'approbation de l'évaluation de l'impact.
Suivis	Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet : <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer le tracé privilégié et la zone de viabilisation dans le cadre de l'évaluation environnementale. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La phase 1 de la mise à niveau de l'égout sanitaire collecteur du chemin Conroy



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : La première phase du projet de mise à niveau de l'égout sanitaire collecteur du chemin Conroy consiste à surdimensionner, sur presque 2 kilomètres, l'égout sanitaire (sur 861 mètres pour en porter le diamètre à 750 mm et sur 1,1 kilomètre pour en porter le diamètre à 900 mm).

Justification : L'objectif de ce projet consiste à résoudre les problèmes de surcharge existants et à viabiliser la croissance prévue pour 2046, notamment dans les zones d'expansion viabilisées grâce à la station de pompage de Leitrim.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

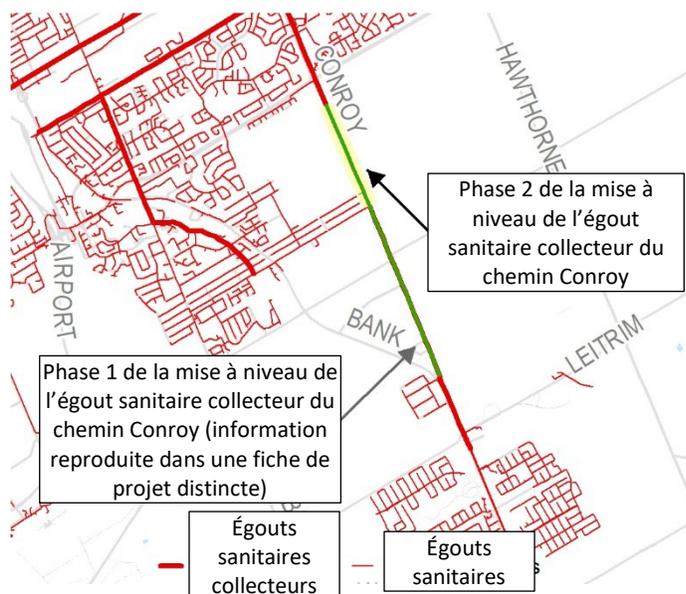
Estimation totale des dépenses en immobilisations	12,3 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	90 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	5 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet : <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveiller les débits de la station de pompage de Leitrim et de l'égout sanitaire collecteur du chemin Conroy pour mettre au point le calendrier du projet. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La phase 2 de la mise à niveau de l'égout sanitaire collecteur du chemin Conroy



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : La deuxième phase du projet de mise à niveau de l'égout sanitaire collecteur du chemin Conroy consiste à surdimensionner, sur environ 1,2 kilomètre, l'égout sanitaire pour en porter le diamètre à 900 mm.

Justification : Ce projet vise à augmenter la capacité d'aménager la croissance dans Leirim-Sud.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

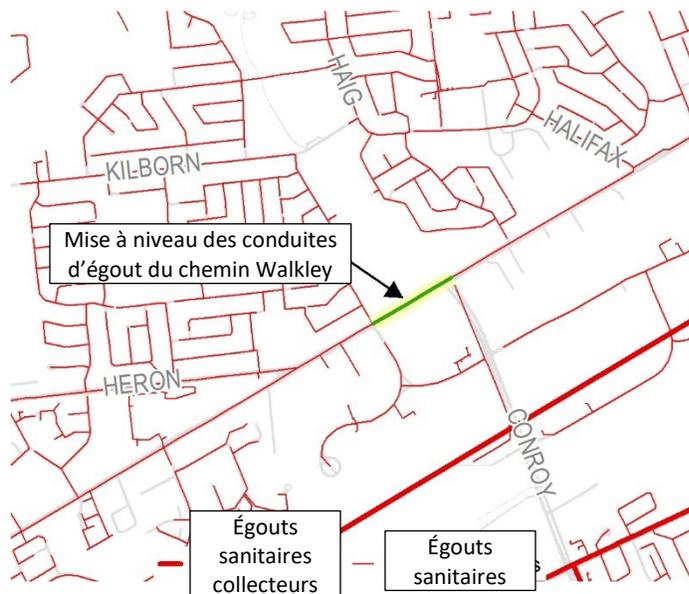
Estimation totale des dépenses en immobilisations	8,8 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	90 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	5 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer la solution de viabilisation privilégiée pour la zone d'expansion S-5 dans le cadre de l'étude directrice de viabilisation de Leirim-Sud. 2. Surveiller le débit. 3. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 4. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La mise à niveau des conduites d'égout du chemin Walkley



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Deux tronçons du réseau d'égout existant du chemin Walkley seront surdimensionnés (pour en porter le diamètre à 600 mm sur 370 mètres).

Justification : Ce projet vise à viabiliser la densification en amont.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2034-2039
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

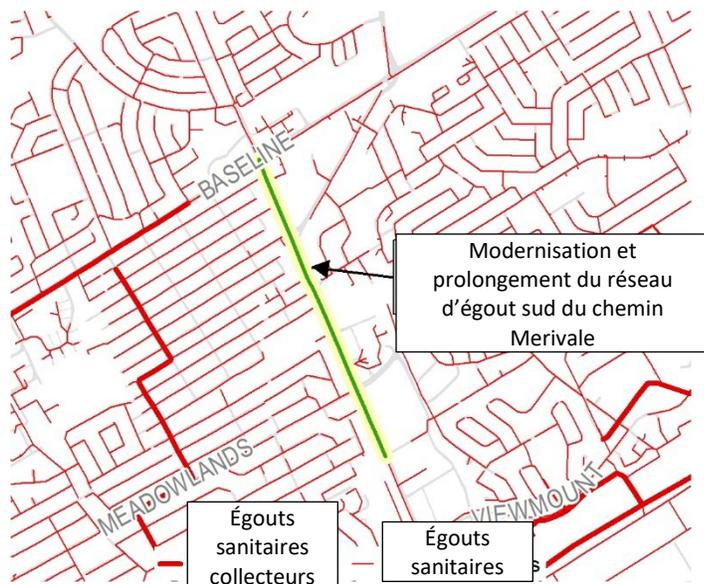
Estimation totale des dépenses en immobilisations	2,7 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	95 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer le calendrier de la croissance démographique pour la densification. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La modernisation et le prolongement du réseau d'égout sud du chemin Merivale



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à construire un nouvel égout et à moderniser un égout existant (longueur totale de 1,60 km à 600 mm de diamètre) sur le chemin Merivale entre le chemin Baseline et la ruelle Family Brown.

Justification : Ce projet vise à viabiliser l'aménagement urbain croissant, notamment en répondant aux impératifs de développement pour la densification du chemin Merivale et de l'aménagement du carrefour de densification de l'avenue Clyde et du couloir du chemin Merivale.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2024-2029
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

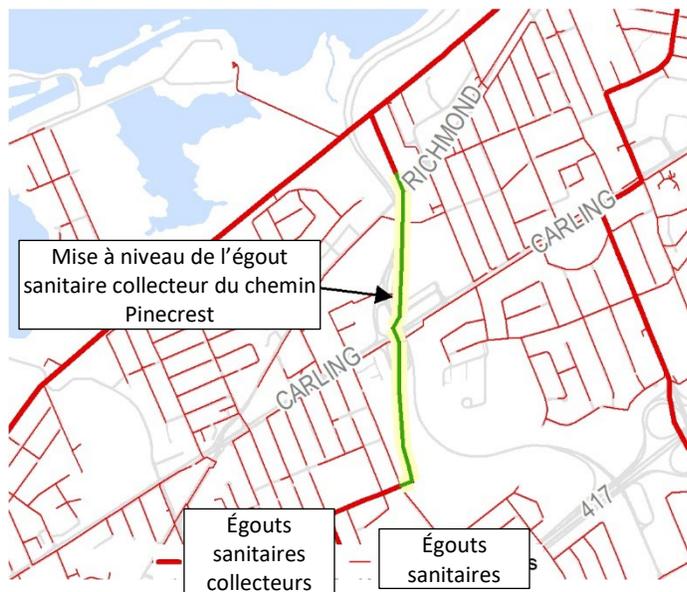
Estimation totale des dépenses en immobilisations	10,1 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	95 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer le calendrier de la croissance démographique pour la densification. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La mise à niveau de l'égout sanitaire collecteur du chemin Pinecrest



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Il faut surdimensionner, sur environ 1,3 kilomètre, les conduites d'égout pour en porter le diamètre à 1 050 mm dans le réseau d'égout sanitaire du chemin Pinecrest entre la rue Henley et le chemin Richmond.

Justification : Le réseau d'égout sanitaire du chemin Pinecrest tourne à plein régime dans les conditions existantes et est appelé à viabiliser deux carrefours absolument prioritaires pour la densification en amont (Pinecrest-Queensview et Lincoln Fields).

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

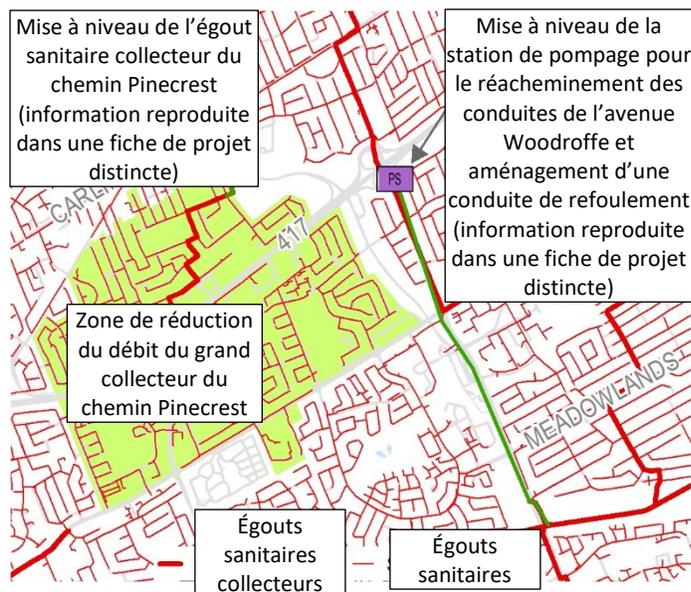
Estimation totale des dépenses en immobilisations	11,0 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	95 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Selon le tracé définitif, il se pourrait que ce projet relève de l'annexe B ou soit exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer le calendrier de la croissance démographique pour la densification. 2. Surveiller le débit pour confirmer la capacité résiduelle de l'égout sanitaire collecteur du chemin Pinecrest. 3. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 4. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La réduction du débit du grand collecteur du chemin Pinecrest



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Il a été recommandé de réaliser un projet de réduction du débit entrant et d'infiltration dans la zone en amont de l'égout sanitaire collecteur du chemin Pinecrest, afin de minorer les travaux nécessaires de mise à niveau des conduites.

Justification : On planifie une importante densification dans les carrefours de densification de Lincoln Fields et de Pinecrest-Queensway. La réduction des débits entrants et d'infiltration permettrait de compenser l'augmentation des débits d'eaux usées issus de ces projets d'aménagement. Ces travaux de réduction du débit seraient également utiles pour le collecteur de Nepean-Ouest en réduisant les débits externes par temps humide qui sont acheminés au collecteur de Nepean-Ouest, dont la capacité est extrêmement limitée. Il se peut qu'on doive faire appel à d'autres solutions, dont la dérivation du débit à destination du collecteur de Lynwood, si les cibles de réduction du débit entrant et du débit d'infiltration ne sont pas atteintes.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2024-2029
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

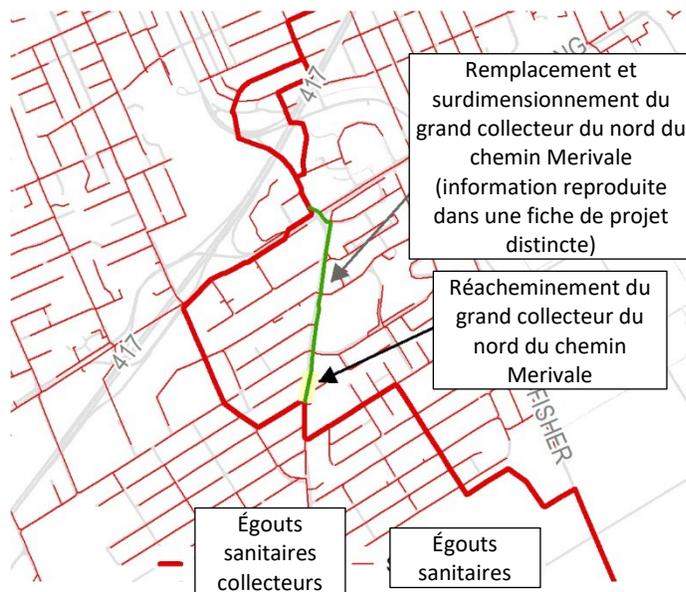
Estimation totale des dépenses en immobilisations	5,3 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	95 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer la surveillance des débits pour les caractériser dans l'aire de l'étude. 2. Recenser les sources des débits entrants et d'infiltration. 3. Lancer les activités d'élimination du débit. 4. Déterminer si l'élimination du débit permet de libérer une capacité suffisante pour assurer la distribution de l'eau dans le carrefour de densification de Pinecrest-Queensview. Se pencher sur les solutions de rechange permettant de réacheminer les débits à destination du collecteur de Lynwood, par exemple la nouvelle station de pompage pour le réacheminement, si les cibles de la réduction des débits entrants et d'infiltration ne sont pas atteintes.



Le réacheminement des conduites d'égout du nord du chemin Merivale



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : On a constaté qu'on avait l'occasion de réacheminer le débit supplémentaire à destination des conduites d'égout du nord du chemin Merivale, pour le distraire du collecteur du ruisseau Cave.

Justification : Ces travaux de réacheminement viendraient éliminer la nécessité de mettre à niveau le collecteur du ruisseau Cave sur l'avenue Carling.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2024-2029
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

Estimation totale des dépenses en immobilisations	1,4 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	95 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	5 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Coordonner l'aménagement de l'égout de la décharge avec le projet de réfection du chemin Merivale et le projet de remplacement et de surdimensionnement des conduites d'égout du nord du chemin Merivale. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



Le remplacement et le surdimensionnement des conduites d'égout du nord du chemin Merivale



CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2024-2029

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	4,6 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	5 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	95 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Coordonner les travaux avec le projet de réfection du chemin Merivale et le projet de réacheminement des conduites d'égout du nord du chemin Merivale. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

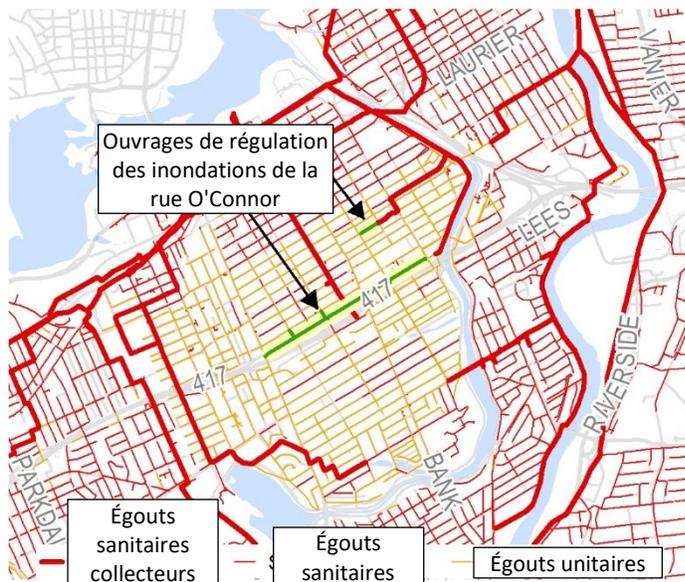
RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Il faut remplacer les conduites d'égout existantes du nord du chemin Merivale; il faudra donc surdimensionner, sur 700 mètres, les nouvelles conduites d'égout pour en porter le diamètre à 750 mm.

Justification : Le surdimensionnement des nouvelles conduites d'égout permettront d'augmenter la capacité de viabilisation de la croissance et de la densification.



Les ouvrages de régulation des inondations de la rue O'Connor



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à aménager la tuyauterie de stockage de la rue Catherine et à surdimensionner la conduite d'égout de la rue Waverley.

Justification : Ce projet consiste à apporter des modifications aux ouvrages proposés afin de bien gérer les débits par temps humide dans un égout unitaire du cœur du centre-ville, pour viabiliser la densification projetée.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2034-2039
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

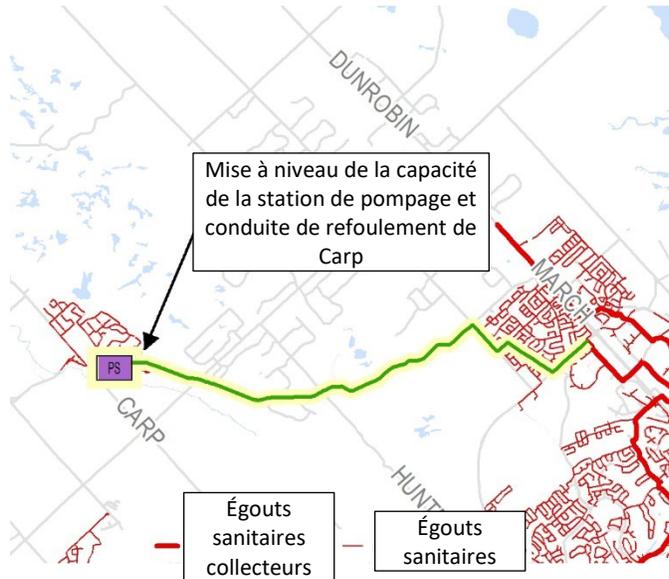
Estimation totale des dépenses en immobilisations	119,0 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	5 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	95 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet : <ol style="list-style-type: none"> 1. Coordonner les projets avec le programme de renouvellement. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La Mise à niveau de la capacité de la station de pompage et la conduite de refoulement de Carp



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à mettre à niveau la station de pompage pour en porter la capacité ultime à 95 L/s et à construire une deuxième conduite de refoulement. La conduite de cette infrastructure s'étend sur une longueur totale de 9,5 km.

Justification : Ce projet vise à répondre aux impératifs de la croissance de 2046 dans le village de Carp.

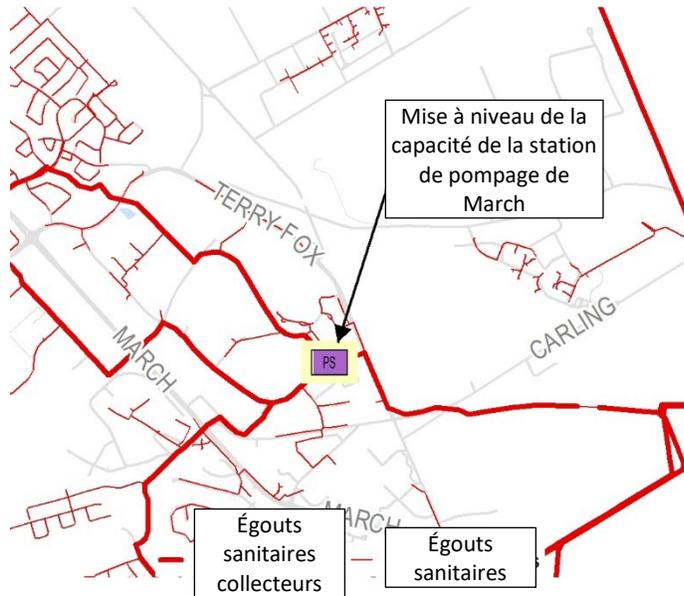
CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2029-2034

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	30,1 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	75 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	25 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Selon le tracé définitif, il se pourrait que ce projet relève de l'annexe B ou soit exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Revoir la surveillance du débit afin de confirmer les délais à respecter dans le cadre du projet. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La mise à niveau de la capacité de la station de pompage de March



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à mettre à niveau l'installation pour en porter à 586 L/s la capacité planifiée ultime.

Justification : Cette mise à niveau de la capacité est nécessaire pour répondre aux impératifs de la croissance démographique de 2046 dans Kanata-Nord.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2039-2044
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

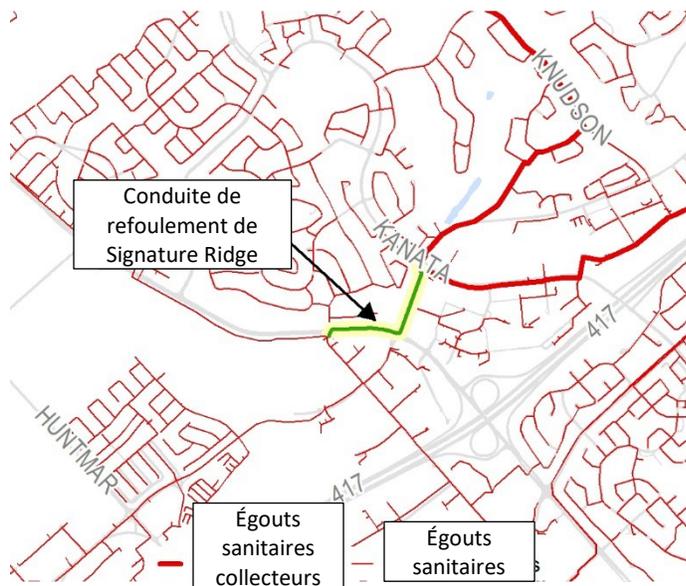
Estimation totale des dépenses en immobilisations	2,8 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	70 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	30 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Revoir la surveillance du débit pour confirmer les délais à respecter dans le cadre du projet. 2. Conception préliminaire et conception détaillée (La conception fonctionnelle est achevée.) 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La conduite de refoulement de Signature Ridge



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Le projet consiste à construire une deuxième conduite de refoulement de 400 mm de diamètre sur une longueur totale de 800 mètres et à réacheminer le débit à destination de l'égout sanitaire collecteur de la promenade Penfield.

Justification : Ce projet vise à répondre aux impératifs de la croissance démographique de 2046 dans Kanata-Ouest au nord de l'autoroute 417 en augmentant la capacité de pompage de l'installation. Ce projet assure aussi la redondance de la conduite de refoulement pour des raisons de fiabilité.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

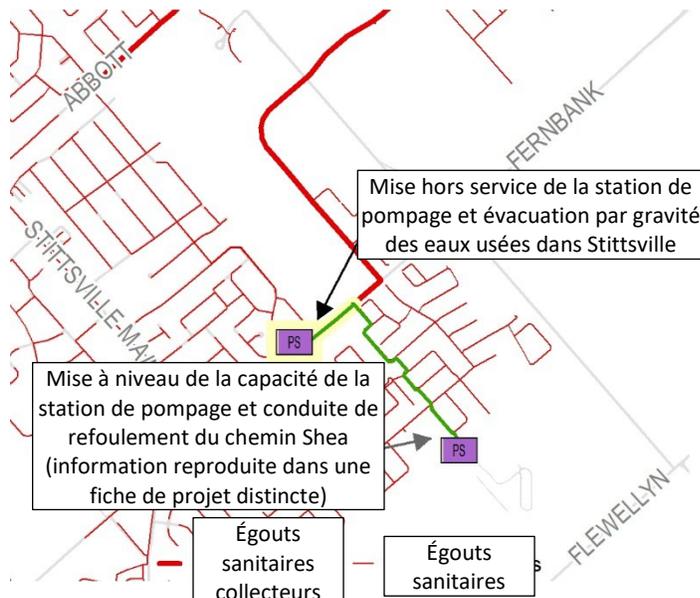
Estimation totale des dépenses en immobilisations	5,9 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	75 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	25 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Selon le tracé définitif, il se pourrait que ce projet relève de l'annexe B ou soit exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Il faut coordonner le projet de la conduite de refoulement de Signature Ridge avec le projet de la mise à niveau de l'égout sanitaire collecteur de la promenade Penfield. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La mise hors service de la station de pompage et l'évacuation par gravité des eaux usées dans Stittsville



CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2024-2029

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	6,5 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	30 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	70 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet : 1. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 2. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

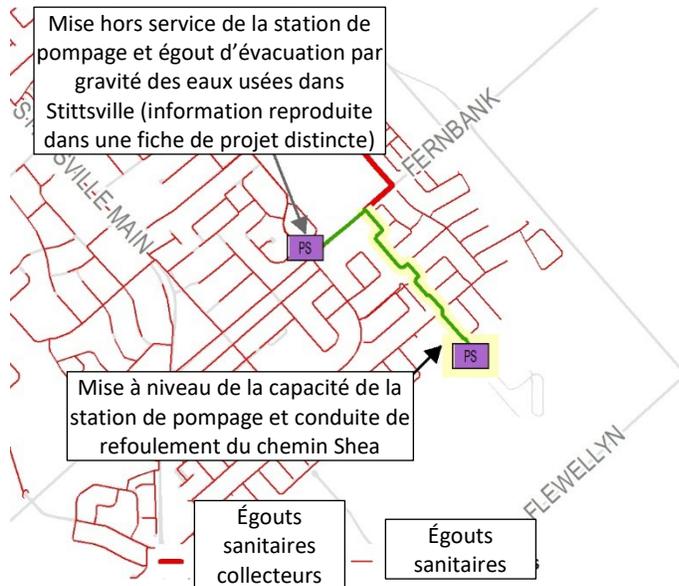
Objectif : Ce projet porte sur la mise hors service complète de la station de pompage existante de Stittsville et sur la construction du nouvel égout d'évacuation par gravité des eaux usées afin d'acheminer le débit à l'égout sanitaire collecteur de Fernbank.

Justification : Le PDI de 2013 faisait état de ce projet, qui offrait l'occasion de mettre hors service une installation existante et de viabiliser la croissance de la population dans Stittsville grâce à un égout d'évacuation des eaux usées par gravité.



La mise à niveau de la capacité de la station de pompage et la conduite de refoulement du chemin Shea

RAISON D'ÊTRE DU PROJET



Objectif : Le projet consiste à augmenter la capacité de la station de pompage du chemin Shea pour la porter à 110 L/s, de même qu'à remplacer l'une des conduites de refoulement existantes de 200 mm de diamètre par une conduite de plus grand diamètre.

Justification : Ce projet vise à répondre aux impératifs de croissance démographique de 2046 dans Stittsville-Sud.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires 2029-2034

FINANCEMENT DU PROJET

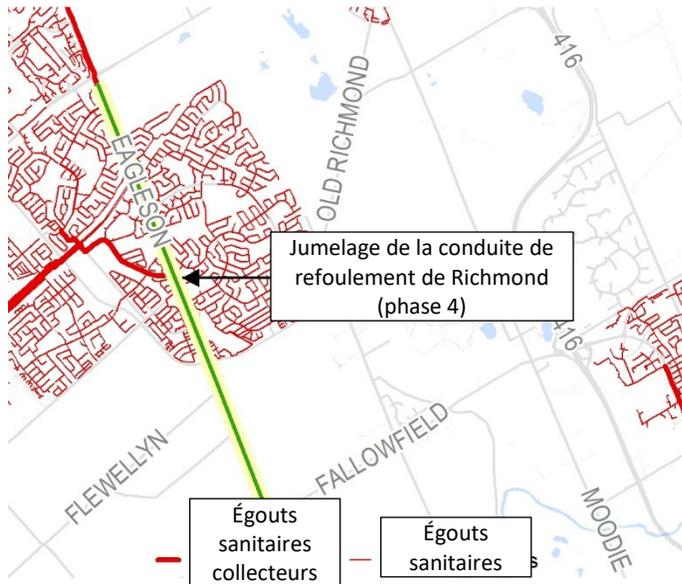
Estimation totale des dépenses en immobilisations	7,8 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	100 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	0 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer la solution privilégiée dans le cadre de l'Étude directrice de viabilisation pour la zone d'expansion en amont. 2. Revoir la surveillance du débit et confirmer les délais à respecter pour ce projet. 3. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 4. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



Le jumelage de la conduite de refoulement de Richmond (phase 4)



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à porter, à son niveau planifié ultime de 350 L/s, la capacité de la station de pompage de Richmond en réalisant la dernière phase du jumelage de la conduite de refoulement (sur 6,1 kilomètres).

Justification : L'objectif de ce projet consiste à viabiliser la croissance démographique de 2046 dans le village de Richmond.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2024-2029
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

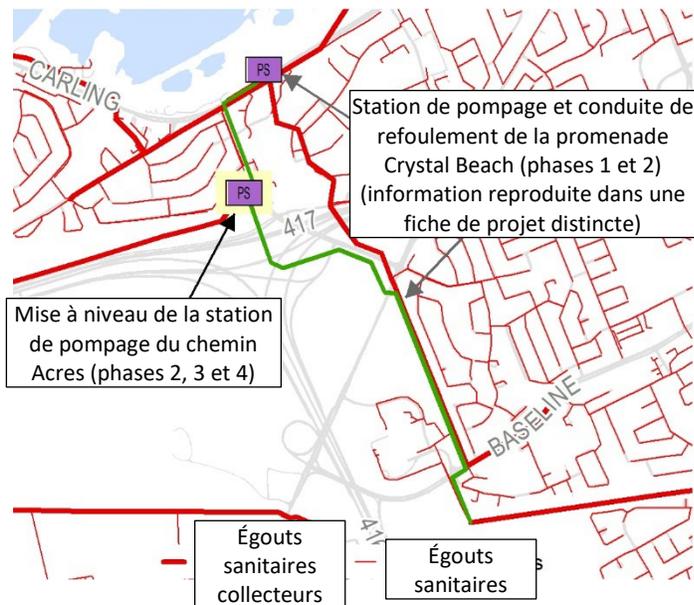
Estimation totale des dépenses en immobilisations	38,6 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	75 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	25 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivi	Le suivi ci-après est obligatoire pour assurer la mise en œuvre de ce projet : 1. Mise en œuvre (appel d'offres et construction; conception terminée).



La maîtrise des risques de la station de pompage du chemin Acres (phase 2)



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à mettre en œuvre des mesures de maîtrise des risques dans la station de pompage du chemin Acres. Les travaux consistent à apporter des modifications aux conduites de refoulement, à surdimensionner le générateur diesel et à boucher deux regards d'entretien sur la canalisation de trop-plein.

Justification : Ce projet vise à réduire les risques de la station de pompage du chemin Acres et à en améliorer la résilience pendant les épisodes de fortes précipitations.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2024-2029
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

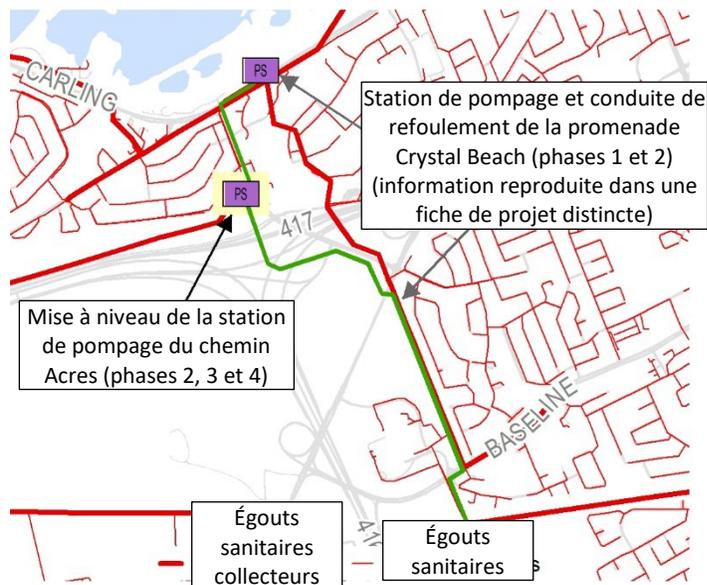
Estimation totale des dépenses en immobilisations	25,5 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	48 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	52 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet : <ol style="list-style-type: none"> 1. Conception préliminaire et conception détaillée. (La conception fonctionnelle est achevée.) 2. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La mise à niveau de la capacité de la station de pompage du chemin Acres (phase 3)



CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires 2029-2034

FINANCEMENT DU PROJET

Estimation totale des dépenses en immobilisations	34,1 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	39 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	61 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet : <ol style="list-style-type: none"> 1. Revoir la surveillance du débit pour établir le calendrier du projet. 2. Conception préliminaire et conception détaillée. (La conception fonctionnelle est achevée.) 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

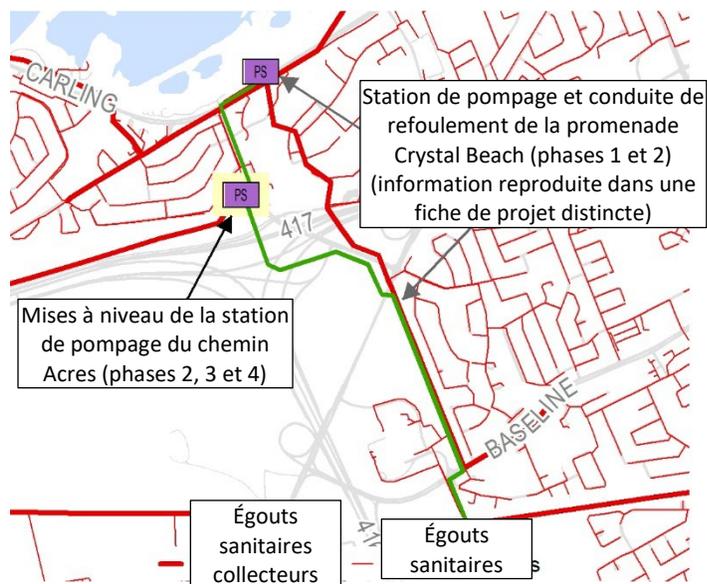
RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Il faut installer des pompes supplémentaires pour traiter les débits de pointe éventuels projetés de l'ordre de 4 600 L/s.

Justification : Ce projet vise à augmenter la capacité de viabilisation de la croissance démographique de 2046 dans la collectivité urbaine de l'ouest (CUO).



La surverse de la station de pompage du chemin Acres (phase 4)



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à surdimensionner la canalisation de trop-plein de la station de pompage du chemin Acres.

Justification : L'objectif de ce projet consiste à résoudre le problème de restriction hydraulique de la canalisation de trop-plein de l'installation, en tenant compte de la croissance démographique de 2046 et de l'augmentation importante des débits de pointe destinés à la station de pompage du chemin Acres.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2034-2039
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

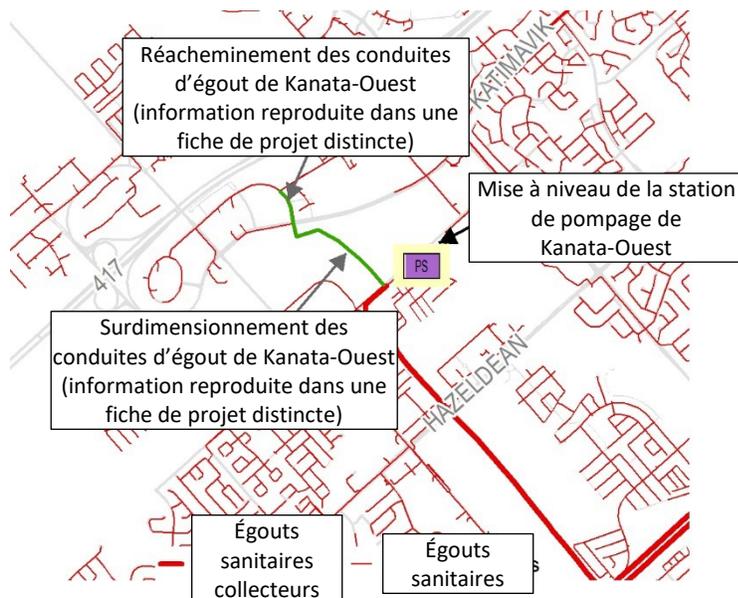
Estimation totale des dépenses en immobilisations	26,3 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	80 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	20 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet relève du type B de l'évaluation environnementale municipale de portée générale.
Suivis	Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet : <ol style="list-style-type: none"> 1. Revoir et confirmer le point d'installation privilégié de la surverse de l'égout domestique. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La mise à niveau de la capacité de la station de pompage de Kanata-Ouest



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à mettre à niveau l'installation pour en porter à 1 250 L/s la capacité planifiée ultime.

Justification : Cette mise à niveau de la capacité est nécessaire pour répondre aux impératifs de la croissance démographique de 2046 dans Kanata-Ouest.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2029-2034
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

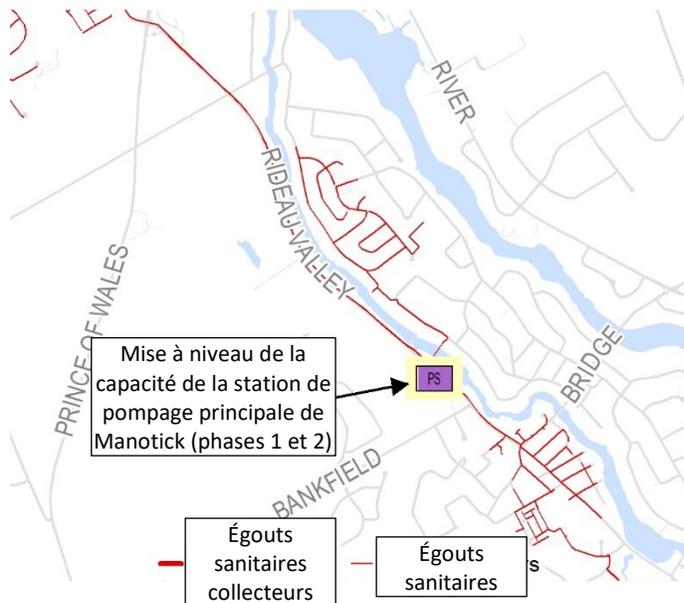
Estimation totale des dépenses en immobilisations	3,3 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	100 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	0 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Revoir la surveillance du débit pour confirmer les délais à respecter dans le cadre du projet. 2. Conception préliminaire et conception détaillée. (La conception fonctionnelle est achevée). 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La mise à niveau de la capacité de la station de pompage principale de Manotick (phase 1)



CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2024-2029

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	2,5 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	64 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	36 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Conception préliminaire et conception détaillée (La conception fonctionnelle est achevée.) 2. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

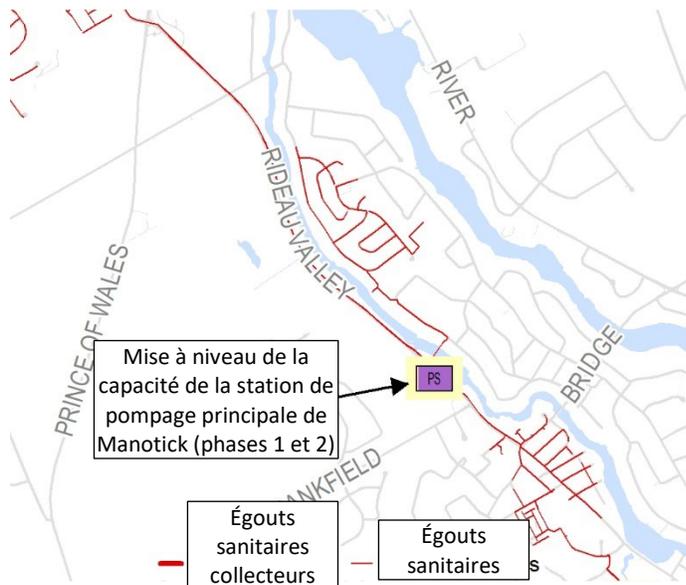
RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à mettre à niveau la station pour qu'elle atteigne sa capacité ultime planifiée de 175 L/s.

Justification : Ce projet vise à doter les infrastructures d'une capacité suffisante pour viabiliser les courants de croissance démographique de 2046 dans le village de Manotick.



La mise à niveau de la capacité de la station de pompage principale de Manotick (phase 2)



CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2044-2046

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	4,3 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	5 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	95 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

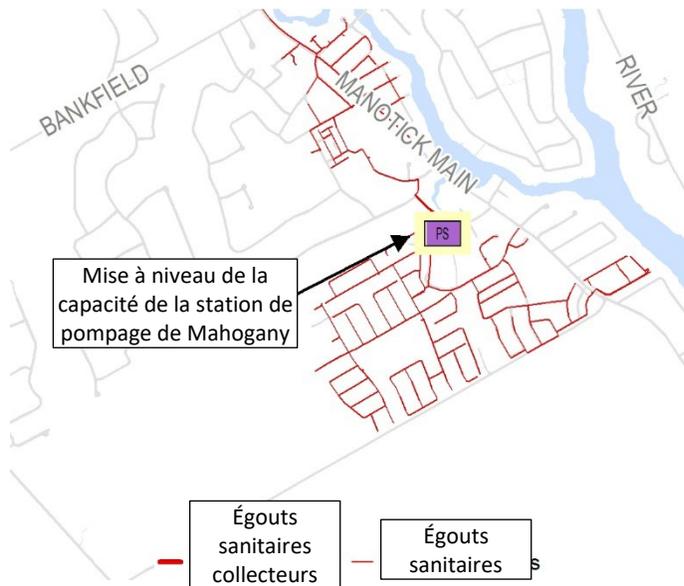
APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveiller l'augmentation du nombre de nouveaux raccordements d'égout pour les propriétés actuellement servies par des réseaux septiques privés. 2. Conception préliminaire et conception détaillée. (La conception fonctionnelle est achevée). 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à mettre à niveau la station pour qu'elle atteigne sa capacité ultime planifiée de 322 L/s.

Justification : Il faut augmenter la capacité ultime de l'installation pour la doter de la capacité nécessaire pour viabiliser le traitement des eaux usées des zones existantes des fosses septiques à raccorder au réseau d'égout de la Ville, de même que pour viabiliser la densification du village.

La mise à niveau de la capacité de la station de pompage de Mahogany



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Accroître la capacité de la station de pompage de Mahogany pour qu'elle atteigne sa capacité ultime de 166 L/s.

Justification : Il faut augmenter la capacité ultime de l'installation pour qu'elle puisse répondre aux impératifs de la surcroissance dans Manotick-Sud, en plus de viabiliser les propriétés de la région qui sont actuellement dotées de fosses septiques privées.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2024-2029
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

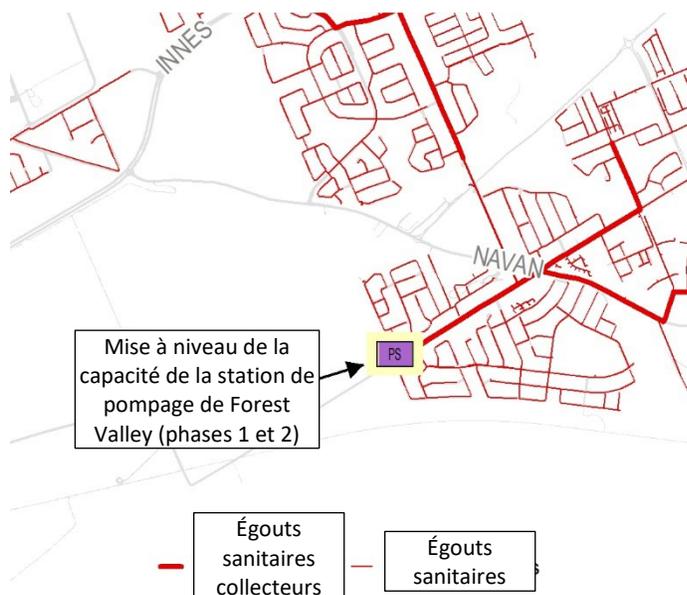
Estimation totale des dépenses en immobilisations	3,3 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	90 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	10 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveiller la croissance de Manotick-Sud pour confirmer les délais à respecter dans le cadre du projet. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La mise à niveau de la capacité de la station de pompage de Forest Valley (phase 1)



CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2029-2034

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	2,6 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	4 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	96 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveiller les débits pour confirmer les délais à respecter dans le cadre du projet. 2. Conception préliminaire et conception détaillée. (La conception fonctionnelle est achevée.) 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

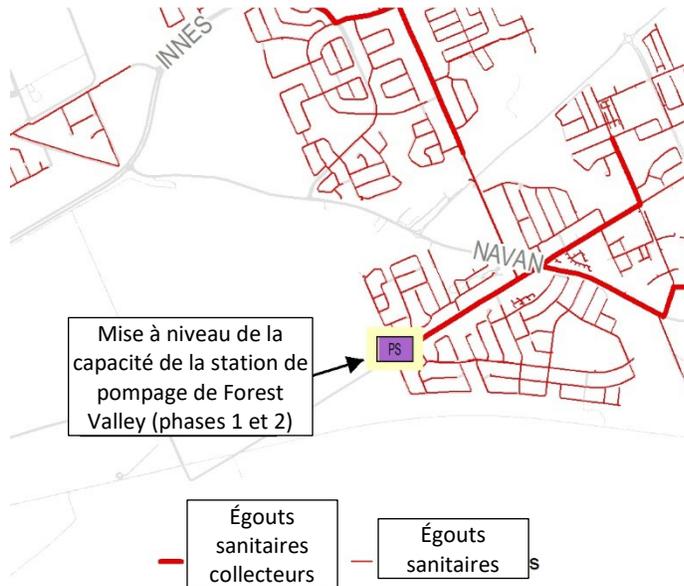
RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Accroître la capacité de la station de pompage de Forest Valley pour qu'elle atteigne sa capacité intermédiaire de 240 L/s.

Justification : Ce projet vise à répondre à une part importante des impératifs de croissance de 2046 dans la collectivité urbaine de l'est.



La mise à niveau de la capacité de la station de pompage de Forest Valley (phase 2)



CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2044-2046

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	3,0 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	100 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	0 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveiller les débits pour confirmer les délais à respecter dans le cadre du projet. 2. Conception préliminaire et conception détaillée. (La conception fonctionnelle est achevée.) 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

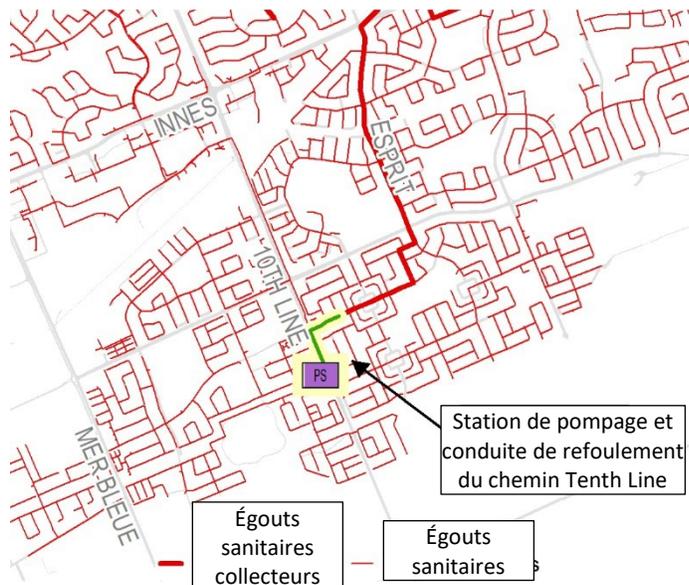
Objectif : Accroître la capacité de la station de pompage de Forest Valley pour qu'elle atteigne sa capacité ultime de 385 L/s.

Justification : Ce projet vise à répondre aux autres impératifs de croissance de 2046 dans la collectivité urbaine de l'est.



La mise à niveau de la capacité de la station de pompage et de la conduite de refoulement du chemin Tenth Line

RAISON D'ÊTRE DU PROJET



Objectif : Accroître la capacité de la station de pompage du chemin Tenth Line pour la porter de 422 L/s à 582 L/s afin de viabiliser la zone d'expansion E-1. Ce projet consiste à remplacer la conduite de refoulement existante de 300 mm par une conduite de refoulement de 400 mm et à mettre à niveau les pompes de la station de pompage du chemin Tenth Line pour en augmenter la capacité.

Justification : Ce projet vise à répondre aux impératifs de croissance de 2046 et aux besoins en viabilisation existants de la collectivité Mer Bleue.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2034-2039
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

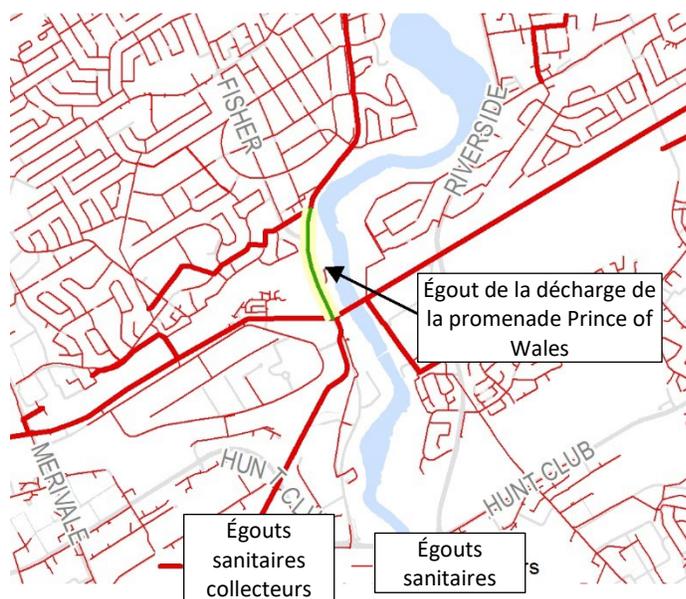
Estimation totale des dépenses en immobilisations	2,3 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	100 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	0 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Confirmer la solution privilégiée dans le cadre de l'Étude directrice de viabilisation pour la zone d'expansion en amont. 2. Surveiller les débits pour confirmer les délais à respecter dans le cadre du projet. 3. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 4. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



L'égout de la décharge de la promenade Prince of Wales



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Le collecteur du chemin Borden Side se déverse dans le collecteur de la baie Mooneys sur la promenade Prince of Wales avant de se déverser dans le collecteur de Nepean-Ouest. On a proposé un réacheminement sur la promenade Prince of Wales afin d'orienter les débits plus en amont du collecteur du chemin Borden Side au sud jusqu'au collecteur de Lynwood. L'égout sanitaire recommandé pour le réacheminement s'étend sur environ 700 m et a un diamètre de 750 mm.

Justification : Ce projet vise à réacheminer les débits d'eaux usées existants pour les éloigner du collecteur de Nepean-Ouest afin d'atténuer les restrictions de capacité existantes, de permettre la densification de la Ceinture de verdure et, en définitive, de réduire la surcharge du collecteur de Nepean-Ouest.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2039-2044
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

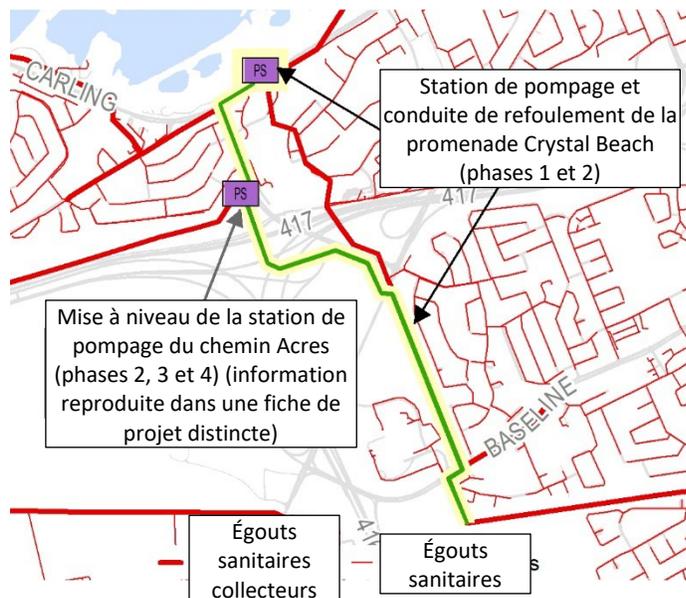
Estimation totale des dépenses en immobilisations	5,3 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	80 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	20 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet est exempté de l'évaluation environnementale municipale obligatoire de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir les délais du projet en surveillant la densification et les débits du collecteur de Nepean-Ouest. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



La station de pompage et la conduite de refoulement de la promenade Crystal Beach (phase 1)



CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2029-2034

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	32,6 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	80 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	20 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet peut être présélectionné pour être exempté de l'évaluation environnementale municipale de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveillance des débits du collecteur de la promenade Crystal Beach et du collecteur du ruisseau Graham pour caractériser les débits entrants de la station de pompage de la promenade Crystal Beach. 2. Étude de la viabilité et des options et conception fonctionnelle. 3. Conception préliminaire et conception détaillée. 4. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

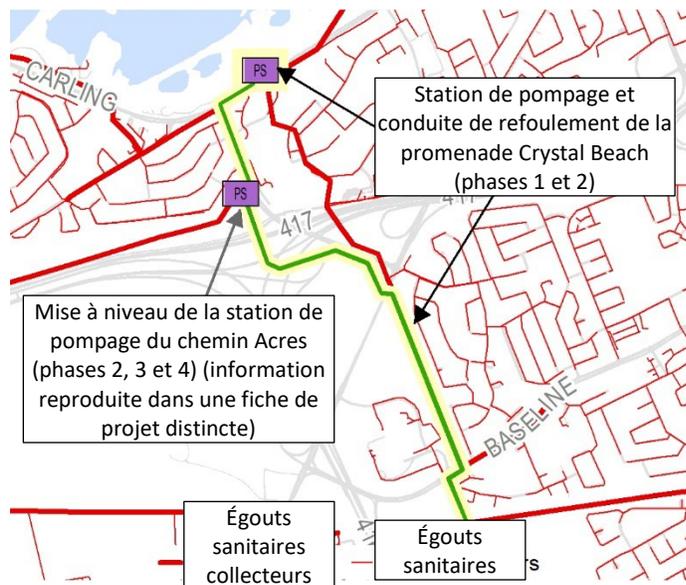
RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à mettre à niveau la capacité de la station de pompage de la promenade Crystal Beach pour la porter à 560 L/s. Il faudra aménager une deuxième conduite de refoulement (de 700 mètres) selon le même tracé que la conduite de refoulement existante entre la station de pompage de la promenade Crystal Beach et la station de pompage du chemin acres.

Justification : Ce projet vise à réacheminer les débits d'eaux usées existants pour les éloigner du collecteur de Nepean-Ouest afin de réduire les restrictions de capacité existantes, de favoriser la densification de la Ceinture de verdure et, en définitive, de réduire la surcharge du collecteur de Nepean-Ouest.



La station de pompage et la conduite de refoulement de la promenade Crystal Beach (phase 2)



CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2039-2044

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	31,1 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	80 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d' eau	20 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

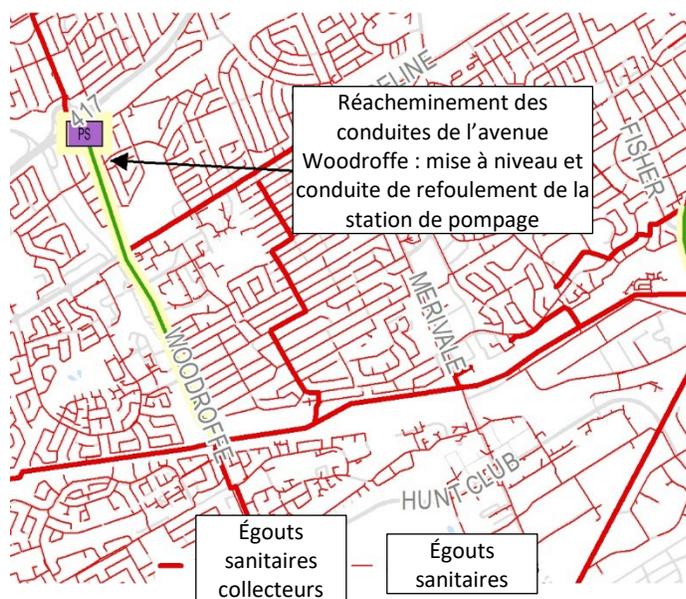
APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet relève du type B de l'évaluation environnementale municipale de portée générale.
Suivis	<ol style="list-style-type: none"> 1. Surveiller les débits de la station de pompage du chemin Acres afin de comparer l'augmentation des débits entrants avec la capacité de la station. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à aménager une nouvelle conduite de refoulement jumelée pour la prolonger (sur 2,2 kilomètres) à partir de la station de pompage du chemin Acres directement jusqu'au collecteur de Lynwood (en contournant la station de pompage du chemin Acres). Il s'agit de la solution ultime pour la station de pompage de la promenade Crystal Beach; ce projet consiste à aménager une tranche en tunnel sous l'autoroute 417.

Justification : Il faudra éventuellement contourner la station de pompage du chemin Acres lorsque les débits émanant de la collectivité urbaine de l'ouest atteindront 90 % de la capacité nominale ultime de la station de pompage du chemin Acres.

Le réacheminement des conduites de l'avenue Woodroffe : mise à niveau et conduite de refoulement de la station de pompage



CALENDRIER DU PROJET	
Crédits budgétaires	2029-2034

FINANCEMENT DU PROJET	
Estimation totale des dépenses en immobilisations	59,9 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	80 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	20 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

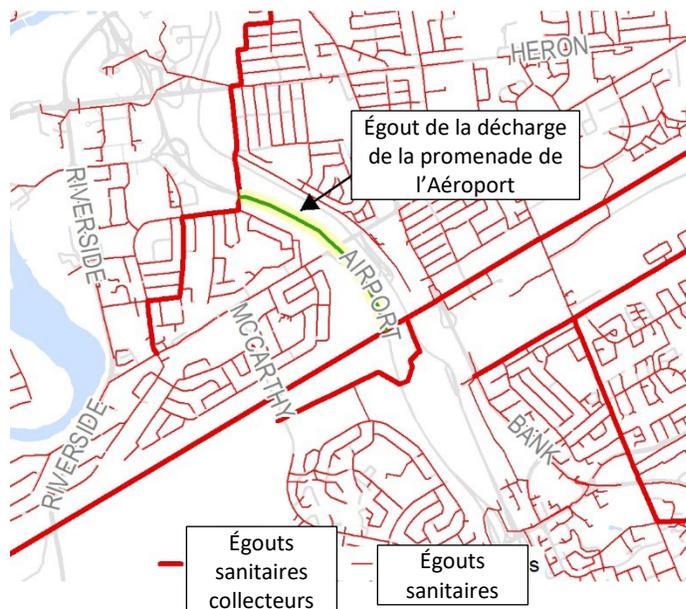
APPROBATIONS ET SUIVIS	
Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet peut être présélectionné pour être exempté de l'évaluation environnementale municipale de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Surveiller le débit des conduites d'égout qui se rendent à la station de pompage de l'avenue Woodroffe pour caractériser les débits entrants. 2. Étude de la viabilité et des options et conception fonctionnelle. 3. Conception préliminaire et conception détaillée. 4. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à mettre à niveau la capacité de la station de pompage de l'avenue Woodroffe pour la porter à 750 L/s et à construire une deuxième conduite de refoulement. La mise à niveau proposée de la station de pompage de l'avenue Woodroffe vise aussi à augmenter le débit transporté dans le sens sud à destination du collecteur de Lynwood, ce qui réduira l'importance du débit sortant de la station de pompage de l'avenue Woodroffe et acheminer ultimement au collecteur de Nepean-Ouest.

Justification : Ce projet vise à augmenter l'importance du débit des eaux usées réacheminées au départ du collecteur de Nepean-Ouest pour réduire les restrictions de capacité existantes du collecteur de l'avenue Woodroffe, promouvoir la densification de la Ceinture de verdure et ultimement réduire la surcharge du collecteur de Nepean-Ouest.

L'égout de la décharge de la promenade de l'Aéroport



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Le collecteur de la rivière Rideau supérieure se déverse dans l'égout intercepteur de déverse. On a proposé de réacheminer les conduites afin de diriger les débits sortants du collecteur de la rivière Rideau supérieure au niveau de la promenade de l'Aéroport pour déverser les eaux dans le collecteur d'Ottawa-Sud. L'égout sanitaire collecteur recommandé pour le réacheminement s'étend sur environ 1,4 km et a un diamètre de 750 mm. La plus grande partie du réseau d'égout devra être aménagée dans un tunnel.

Justification : Ce projet vise à réacheminer les débits des eaux usées sortants du collecteur de la rivière Rideau (en amont de la promenade de l'Aéroport) pour que les eaux usées se déversent dans le collecteur de Lynwood afin de viabiliser la densification et de réduire les problèmes de surcharge du collecteur de la rivière Rideau.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2024-2029
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

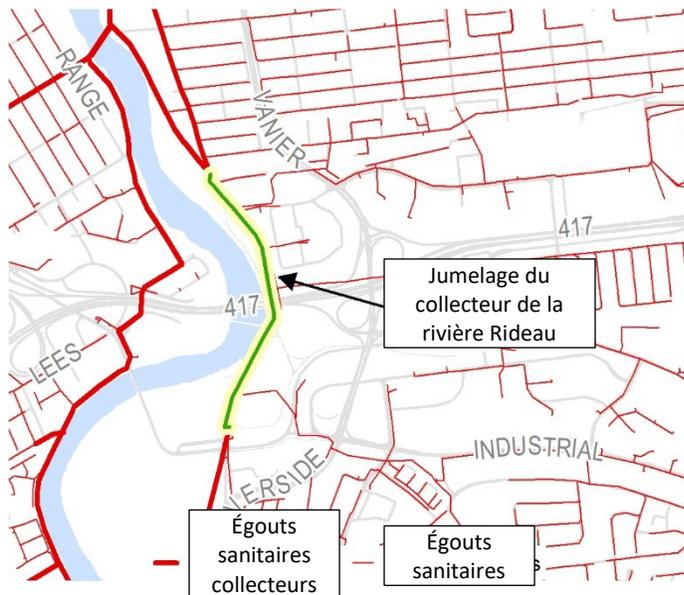
Estimation totale des dépenses en immobilisations	34,7 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	80 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	20 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet peut être présélectionné pour être exempté de l'évaluation environnementale municipale de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Coordonner le projet de réacheminement avec les travaux d'élargissement de la promenade de l'Aéroport. 2. Surveiller les débits pour confirmer le diamètre de la tuyauterie. 3. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 4. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).



Jumelage du collecteur de la rivière Rideau



RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objectif : Ce projet consiste à construire un nouvel égout jumelé raccordé au collecteur existant de la rivière Rideau. L'égout jumelé recommandé s'étend sur environ 1 200 m et a un diamètre de 1 350 mm.

Justification : Il faut réaliser ce projet pour permettre de densifier les secteurs d'aménagement en fonction des transports en commun des stations Hurdman, St. Laurent et Tremblay.

CALENDRIER DU PROJET

Crédits budgétaires	2034-2039
---------------------	-----------

FINANCEMENT DU PROJET

Estimation totale des dépenses en immobilisations	21,4 M\$
Tranche en % financée grâce aux redevances d'aménagement	100 %
Tranche en % financée grâce aux redevances d'eau	0 %
Tranche en % financée grâce à d'autres sources	0 %

APPROBATIONS ET SUIVIS

Évaluation environnementale obligatoire	Ce projet relève du type B de l'évaluation environnementale municipale de portée générale.
Suivis	<p>Les suivis ci-après sont obligatoires pour assurer la mise en œuvre de ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir les délais du projet en surveillant la densification et les débits dans les secteurs d'aménagement en fonction des transports en commun des stations Hurdman, St. Laurent et Tremblay. 2. Conception fonctionnelle, conception préliminaire et conception détaillée. 3. Mise en œuvre (appel d'offres et construction).

